



## ::: JOURNÉE :::

CYCLE SUCCESSIONS : LES TECHNIQUES LIQUIDATIVES.  
ATELIERS - LIQUIDATION DE SUCCESSION

LES 04 JUIN, 1 ET 15 OCTOBRE 2021

**NIVEAU :** 1 et 2  
**PRÉREQUIS :** Pour le niveau 1 : Être avocat  
Pour le niveau 2 : Avoir suivi le niveau 1  
et savoir liquider une succession

::: VISIOCONFÉRENCE :::

**VALIDATION  
6 H/ATELIER**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Atelier I - Niveau 1 :

- Connaître les règles fondamentales du droit des successions
- Appliquer les mécanismes de la dévolution successorale
- Déterminer les droits de chaque héritier

### Atelier II - Niveau 2 :

- Déterminer les opérations susceptibles d'être qualifiées de donation rapportables
- Maîtriser les modalités du rapport successoral

### Atelier III - Niveau 2 :

- Déterminer la masse de calcul de la quotité disponible
- Procéder à l'imputation des libéralités pour calculer une éventuelle indemnité de réduction

## INTERVENANT

Mme N. LEVILLAIN,  
Diplômée notaire

**TYPE DE FORMATION :** Visioconférence

### PRÉ-REQUIS NIVEAU 1 :

Être avocat

### PRÉ-REQUIS NIVEAU 2 :

Avoir suivi le niveau 1 et savoir liquider une succession

### DURÉE DE LA FORMATION :

3 jours  
3 ateliers de 6 heures  
Les 4 juin, 1 et 15 octobre 2021

### NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

18h pour la totalité du cycle  
6h pour chaque atelier

## PROGRAMME DU CYCLE

### ATELIER I :: ATELIER I - LIQUIDATION DE SUCCESSION

#### NIVEAU 1 : LES BASES DE LA SUCCESSION ET DE LA DÉVOLUTION

Vendredi 4 juin 2021

09 H 30 – 12 H 30  
14 H - 17 H

Mme N. LEVILLAIN,  
Diplômée notaire

- Les notions juridiques du droit des successions
- Les règles d'ouverture de la succession
- Les règles légales de dévolution
- Les aspects pratiques

### ATELIER II :: ATELIER II - LIQUIDATION DE SUCCESSION

#### NIVEAU 2 : LES MÉCANISMES DU RAPPORT

Vendredi 1 octobre 2021

09 H 30 – 12 H 30  
14 H - 17 H

Mme N. LEVILLAIN,  
Diplômée notaire

- Bref rappel des règles de dévolution
- La qualification de donation selon les règles jurisprudentielles
- Les conditions du rapport
- Le calcul du montant du rapport (C. civ., art. 860 et 860-1)

**NB :** Pour participer à cet atelier, vous devez avoir suivi le niveau 1 et savoir liquider une succession

### ATELIER III :: ATELIER III - LIQUIDATION DE SUCCESSION

#### NIVEAU 3 : LA RÉDUCTION DES LIBÉRALITÉS

Vendredi 15 octobre 2021

09 H 30 – 12 H 30  
14 H - 17 H

Mme N. LEVILLAIN,  
Diplômée notaire

- Rappel des règles sur la quotité disponible
- Les règles de protection de la réserve héréditaire
- La réduction des libéralités et le calcul de l'indemnité de réduction
- Mise en place du schéma complet de liquidation d'une succession

**NB :** Pour participer à cet atelier, vous devez avoir suivi le niveau 1 et savoir liquider une succession

## ∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 6 H	<b>150 €</b>	61,50 €	Moins de 90 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 18 H	<b>400 €</b>	184,5 €	Moins de 220 €

\* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

\*\* Tarif heure de SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 10,25 €

Plus d'informations [ICI](#)

## ∴ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ∴

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : [www.fiflp.fr](http://www.fiflp.fr), OPCA-PL : [www.opcapl.com](http://www.opcapl.com)

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

## ∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

**ATELIER I · 04 JUIN**

**Liquidation de succession**

**Niv 1 : Les fondamentaux** [ICI](#)

**ATELIER II · 1 OCTOBRE**

**Liquidation de succession**

**Niv 2 : Les mécanismes du rapport** [ICI](#)

**ATELIER III · 15 OCTOBRE**

**Liquidation de succession**

**Niv 3 : La réduction des libéralités** [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ CYCLE ∴

### SUCCESSION : LES TECHNIQUES LIQUIDATIVES

Les 04 JUIN, 1 et 15 OCTOBRE 2021

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :  
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Département de naissance : .....

Avocat au Barreau de : .....

Date de prestation de serment : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

#### ∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes  
et de leur patrimoine  
Droit du dommage corporel  
Droit des assurances  
Droit immobilier  
Droit rural  
Droit du travail  
Droit de la sécurité sociale et  
de la protection sociale  
Droit pénal  
Déontologie

Vie professionnelle  
Droit commercial, des affaires et  
de la concurrence  
Droit des sociétés  
Droit des associations et des fondations  
Droit bancaire et boursier  
Droit du crédit et de la consommation  
Droit de la fiducie  
Droit des garanties, des suretés  
et des mesures d'exécution  
Droit fiscal et douanier

Droit des transports  
Droit public  
Droit de l'international et de l'Union  
européenne  
Droit des étrangers et de la nationalité  
Droit de la santé  
Droit de l'environnement  
Droit des nouvelles technologies,  
l'informatique et de la communication  
Droit de la propriété intellectuelle  
Procédure civile

#### ∴ JE M'INSCRIS À ∴

**ATELIER I · 04 JUIN**

**Liquidation de succession**

**Niv 1 : Les fondamentaux**

**ATELIER II · 1 OCTOBRE**

**Liquidation de succession**

**Niv 2 : Les mécanismes du rapport**

**ATELIER III · 15 OCTOBRE**

**Liquidation de succession**

**Niv 3 : La réduction des libéralités**

**CYCLE COMPLET**

#### ∴ TARIFS ∴

**POUR 1 ATELIER · 150 €**

**POUR LE CYCLE COMPLET · 400 €**

#### ∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

**Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation**

**Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué**

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site